

Valerie Pecresse

Valérie Péresse ^{Écouter}, née **Roux** le [14 juillet 1967](#) à [Neuilly-sur-Seine](#), est une [femme politique française](#).

Ancienne élève de [HEC](#) et de l'[ENA](#), elle est membre du [Conseil d'État](#) de 1992 à 2015.

Elle enseigne à l'[Institut d'études politiques de Paris](#) de 1992 à 1998 ([maître de conférences](#) en [droit public](#)).

Conseillère du président de la République [Jacques Chirac](#) de 1997 à 2002 puis [députée](#) de l'[Union pour un mouvement populaire](#) (UMP) dans la [deuxième circonscription des Yvelines](#) en 2002. Elle est réélue en [2007](#), mais ne siège pas en raison de son entrée au [premier gouvernement François Fillon](#), sous la [présidence de Nicolas Sarkozy](#).

[Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#) de 2007 à 2011, elle mène la [réforme de l'autonomie des universités](#). Elle est ensuite [ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État](#) et [porte-parole du troisième gouvernement François Fillon](#) de 2011 à 2012.

En 2015, elle est élue [présidente](#) du [conseil régional d'Île-de-France](#), succédant au socialiste [Jean-Paul Huchon](#). En janvier 2016, elle abandonne son mandat de députée, qu'elle avait retrouvé en [2012](#).

Elle fonde le mouvement [Soyons libres](#) en 2017 et quitte le parti [Les Républicains](#) (LR) en 2019.

Réélue en 2021 à la tête de la région [Île-de-France](#), elle adhère à nouveau à LR et devient la première femme [candidate](#) du parti à une [élection présidentielle](#) lors de [celle de 2022](#), l'emportant au second tour d'une [primaire interne](#) face à [Éric](#)

[Ciotti](#).

À l'issue du premier tour, elle se classe à la cinquième position et obtient 4,78 % des suffrages exprimés. Elle réalise ainsi le score le plus bas de l'histoire du parti à une élection présidentielle² et, ce score étant inférieur à 5%, ne peut prétendre au remboursement par l'État de sa campagne³.

Situation personnelle

Naissance et famille

Article connexe : [Famille Péresse](#).

Valérie Anne Émilie Roux naît le 14 juillet 1967 à [Neuilly-sur-Seine](#). Elle est la fille de [Dominique Roux](#), universitaire et ancien président de la société Bolloré Telecom au sein du groupe [Bolloré](#), et de Catherine Bertagna^{4,5}. Son grand-père maternel [Louis Bertagna](#), [psychiatre](#), catholique et résistant, hébergea le journal *Témoignage chrétien*, paru clandestinement pendant l'[Occupation](#), et soigna plus tard l'[anorexie](#) de Laurence, fille de [Jacques Chirac](#)⁶.

Elle épouse le 6 août 1994⁴ [Jérôme Péresse](#), qui deviendra directeur général adjoint d'[Imerys](#), puis vice-président exécutif d'[Alstom](#) et président d'[Alstom Renewable Power](#)⁷. De cette union, naissent trois enfants^{4,8}. Elle est élevée dans le [catholicisme](#)⁹.

Scolarité et études

Elle étudie à l'école privée [Sainte-Marie de Neuilly](#)¹⁰. À 15 ans, elle apprend le [russe](#) à [Yalta](#), dans un camp d'été des [jeunesses communistes](#)⁶. Elle obtient son baccalauréat à 16 ans^{10,11}. Elle étudie ensuite le [japonais](#), qu'elle perfectionne à [Tokyo](#) en vendant des caméscopes et des liqueurs¹².

Passée par les [classes préparatoires économiques et commerciales](#) au [lycée privé Sainte-Geneviève](#) à [Versailles](#)¹³, elle intègre l'[École des hautes études commerciales de Paris](#) (HEC Paris), dont elle sort diplômée et major de sa promotion en 1988¹⁴. Elle candidate à la classe préparatoire aux concours de la haute fonction publique de l'[Institut d'études politiques de Paris](#), où [Richard Descoings](#) est membre de son jury, et à celle de l'[université Paris-Dauphine](#)¹⁵.

Elle rejoint cette dernière et intègre l'[École nationale d'administration](#) (ENA)⁴.

Valérie Pécresse sort classée 2^e de la [promotion Condorcet](#) (1990-1992)¹⁶. En 1991, elle fait partie des élèves qui occupent un amphithéâtre de l'école pour protester contre la décision de transférer l'ENA à [Strasbourg](#)¹⁷. La même année, alors qu'elle effectue son stage de l'ENA à [Moscou](#), elle rencontre [Sergueï Jirnov](#), un officier espion du [KGB](#) qui se fait passer pour un journaliste^{18,19}. Pendant sa scolarité à l'ENA, elle effectue aussi un stage ouvrier chez [William Saurin](#)²⁰.

Elle intègre la promotion 2002 des *Young Leaders* de la [French-American Foundation-France](#)^{21,22}.

Carrière au Conseil d'État

De 1992 à 1998, elle enseigne le [droit constitutionnel](#) à l'[Institut d'études politiques de Paris](#)⁴.

À sa sortie de l'ENA, elle entre au [Conseil d'État](#). Auditrice en 1992, elle est promue [maître des requêtes](#) en 1993. De 1993 à 1998, elle est conseillère juridique auprès du chef du service juridique et technologie de l'information. Parallèlement de 1995 à 1998, elle est [commissaire du gouvernement](#) auprès de la [section du contentieux du Conseil d'État](#) et secrétaire générale du conseil supérieur de l'[Agence France-Presse](#) (AFP)⁴. Elle démissionne du Conseil d'État en novembre 2015 et explique ce choix en se disant « contre le cumul et à 100 % dans les régionales »²³. Elle est radiée des cadres le 4 novembre²⁴.

Patrimoine

Le couple Pécresse étant marié sous le régime de la communauté des biens, c'est le patrimoine du couple qui est estimé. Il correspond à un ensemble de propriétés estimé « aux alentours de 6,5 millions d'euros » et à un portefeuille de valeurs mobilières « pour près de 5 millions d'euros »²⁵. Selon d'autres sources, le patrimoine propre de Valérie Pécresse s'élève à 9,7 millions d'euros²⁶.

Parcours politique

Débuts

L'[élection](#) de [François Mitterrand](#) en 1981 suscite de vives discussions au sein de sa famille. À l'âge de 14 ans, elle va devant le [Panthéon](#)²⁷ pour le soutenir le jour de son investiture²⁰.

Au printemps 1998, un an après les [élections législatives de 1997](#), [Jacques Chirac](#) la recrute, alors qu'elle a aussi été sollicitée par l'équipe de [Lionel Jospin](#)²⁸. Elle devient ainsi [chargée de mission](#) pour les études, la [prospective](#) et la [société de l'information](#), son domaine de compétence au Conseil d'État, à la [présidence de la République française](#), dont elle est nommée conseillère technique en 2000 jusqu'en 2004⁴, date de son premier mandat d'élue. Jacques Chirac avait nommé un an avant elle son père [Dominique Roux](#) au collège de l'[Autorité de régulation des télécoms](#).

Députée des Yvelines

En 2002, [Pierre Bédier](#) et [Henri Cuq](#) lui proposent d'être candidate, sous l'étiquette [UMP](#), à la succession et avec l'accord de [Franck Borotra](#), député chiraquien sortant de la [deuxième circonscription des Yvelines](#). Elle élimine au premier tour l'ancien général [Philippe Morillon](#) ([UDF](#)), puis est élue à 35 ans députée, avec 65,1 % des voix exprimées face à la candidate [radicale de gauche](#), [Anne Nègre](#)²⁹, un score dans la fourchette de ceux du prédécesseur [Franck Borotra](#), 67 % en 1993 et 60 % en 1997.

À l'Assemblée nationale, elle est d'abord rapporteure du budget des prisons et de la protection judiciaire de la jeunesse, puis elle devient une spécialiste des questions familiales — elle est rapporteure de la mission d'information sur la famille, s'implique fortement dans la [réforme du divorce](#) et contre les [violences faites aux femmes](#) —, des questions scolaires, universitaires et de recherche. Elle est membre de la commission des lois puis de la commission des affaires sociales et culturelles.

Dès novembre 2002, Valérie Pécresse est parallèlement secrétaire générale adjointe de l'UMP, chargée des études et du centre d'études politiques. L'ex-Premier ministre [Alain Juppé](#) déclare alors à son propos : « Elle a vocation à entrer dans un gouvernement »³⁰. Elle est ensuite porte-parole nationale de l'UMP avec [Luc Chatel](#).

En mars 2004, elle est aussi élue [conseillère régionale](#) d'[Île-de-France](#) sur la liste conduite par [Jean-François Copé](#)³¹.

En juillet 2006, le Premier ministre, [Dominique de Villepin](#), la charge d'un rapport sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Directrice de la revue de l'UMP *Les débats de l'Union*, adversaire du [Front national](#), elle défend, en août 2006, dans un entretien publié par le quotidien [Le Monde](#), l'idée d'une « société métissée fière et énergique³² ».

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Valérie Pécresse à la [Maison de la Mutualité](#) à [Paris](#) en 2007.

Le 18 mai 2007, à la suite de la victoire de [Nicolas Sarkozy](#) à l'[élection présidentielle](#), Valérie Pécresse est nommée [ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#) dans le [premier gouvernement François Fillon](#).

Elle conserve son poste dans le [deuxième gouvernement François Fillon](#), formé après les [élections législatives de juin 2007](#), lors desquelles elle est réélue députée dans sa circonscription, dès le premier tour, avec 54,80 % des suffrages exprimés³³.

Au gouvernement, elle fait voter, dès 2007, la [loi sur l'autonomie des universités](#) (loi LRU), soutenue par la [Conférence des présidents d'université](#), mais [contestée par une partie des universitaires et par des étudiants](#). Cette réforme est dès lors présentée par la droite comme l'une des principales réussites du mandat de Nicolas Sarkozy. Elle met en place son plan de réforme du [CNRS](#).

Elle annonce en janvier 2008 un « [plan Campus](#) » doté de cinq milliards d'euros, lui aussi contesté, qui doit faire émerger en France dix pôles universitaires d'excellence de niveau international. Elle apporte également son soutien au projet de [cluster](#) technologique [Paris-Saclay](#), qui constitue l'un des volets du [Grand Paris](#).



Valérie Pécresse, lors d'une visite du [musée du Quai Branly](#), en novembre 2008.

En 2008, à l'occasion de la conférence internationale organisée à [Kuala Lumpur](#) par le [Programme des Nations unies pour l'environnement](#) (PNUE), elle défend et participe à la création du groupe intergouvernemental d'experts sur la biodiversité, [Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services](#) (IPBES)³⁴. Elle défend également la cause environnementale en 2010, quand elle prend la défense des [climatologues](#) contre le [climato-sceptique Claude Allègre](#), après que ceux-ci l'eurent interpellée collectivement³⁵. En réponse à cet appel, elle charge l'Académie des sciences d'organiser un grand débat scientifique autour du réchauffement climatique³⁶.

Début 2009, son projet de décret de réforme du statut des [enseignants-chercheurs](#) suscite à nouveau un [mouvement de protestation](#). Le 10 juin 2009, elle devient présidente de la fédération [UMP](#) des [Yvelines](#) en remplacement de [Gérard Larcher](#). Proche de [Pierre Bédier](#) et d'[Henri Cuq](#), elle soutient la candidature d'[Alain Schmitz](#) à la tête du [conseil général des Yvelines](#) malgré le soutien de Nicolas Sarkozy à [Christine Boutin](#)³⁷.

Conseillère régionale d'Île-de-France



Valérie Pécresse lors du lancement la campagne des [élections régionales de 2010 en Île-de-France](#) du parti [UMP](#) à Paris.

Elle remporte la primaire UMP pour les [élections régionales de 2010 en Île-de-France](#), le 22 mars 2009, avec 59,9 % des suffrages, contre le [secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement](#), [Roger Karoutchi](#)³⁸. La liste qu'elle mène est devancée au second tour par celle du socialiste [Jean-Paul Huchon](#), qui recueille 56,69 %³⁹.

Dans les Yvelines, où elle se présente, sa liste obtient 50,54 % des voix⁴⁰. Le [22 mars 2010](#), elle est élue présidente du groupe de la [Majorité présidentielle](#) au [conseil régional d'Île-de-France](#), succédant à Roger Karoutchi⁴¹.

Elle conserve ses attributions ministérielles dans le [troisième gouvernement Fillon](#), formé le 14 novembre 2010.

En 2010, elle crée un [think tank](#) de débats d'idées, qui veut incarner une droite réformatrice, Le Labo des idées. Cette entité émet plusieurs propositions, comme la baisse des dépenses publiques de 20 milliards d'euros, la réforme de la formation professionnelle ou le passage à une société numérique⁴².

Valérie Pécresse est également secrétaire générale de l'Association des élus régionaux de France (AERF), fondée en 2010. En mai 2014, dans le cadre de ces fonctions, elle adresse au [premier gouvernement Manuel Valls](#) un « ultimatum » concernant le projet de réforme territoriale, au nom de 250 conseillers régionaux de la droite et du centre. Considérant que l'objectif de la réforme est de

permettre au gouvernement d'éviter une nouvelle défaite électorale, elle estime alors que « si cette réforme n'est pas adoptée d'ici juillet, nous exigerons que les élections régionales se tiennent d'ici juin 2015 »[43](#).

En décembre 2014, elle cosigne une tribune dans le *Huffington Post* avec plusieurs élus de l'opposition francilienne ([Nathalie Kosciusko-Morizet](#), [François Fillon](#), [Patrick Devedjian](#)) pour dénoncer la mise en place du [passe Navigo](#) unique à 70 euros[44,45](#), qu'elle qualifie de « cadeau empoisonné »[46,47](#) car, selon elle, ce projet n'est pas financé. Elle explique d'ailleurs que si elle est élue présidente de la région en 2015, elle présentera la facture de cette mesure au Premier ministre, [Manuel Valls](#)[48,49](#). Elle confie également vouloir maintenir le passe Navigo unique en cas d'élection, « mais sans augmenter les impôts. Je ne le remettrai pas en cause parce qu'il n'est pas question de jouer avec le pouvoir d'achat des Franciliens », explique-t-elle[50](#). Afin de lutter contre la fraude dans les transports publics, dont le coût est estimé à 500 millions d'euros par an, elle cosigne en mai 2015, avec Xavier Bertrand, Christian Estrosi, Marc Le Fur et Laurent Wauquiez un projet de loi présenté à l'Assemblée nationale, qui propose de rendre obligatoire « le port d'un titre d'identité [...] pour tous les voyageurs »[51](#).



Valérie Pécresse en tant que députée des Yvelines à une conférence à l'[université Polytech Paris Saclay](#) en 2015.

Elle se déclare candidate pour les élections régionales de 2015 en septembre 2014[52](#) mais sa candidature semble contestée en interne, les députés [David Douillet](#) et [Henri Guaino](#)[53](#) souhaitant eux aussi être candidat au poste de président de la région [Île-de-France](#). Elle est officiellement désignée candidate de l'UMP à l'unanimité de la commission nationale d'investiture du parti le 5 janvier 2015[54](#). Son investiture est définitivement validée par un vote du Conseil national de l'UMP réuni en congrès le 7 février 2015. Elle est par ailleurs tête de liste départementale dans les Yvelines.

En janvier 2015, à l'occasion de sa cérémonie de vœux, elle parvient à réunir autour d'elle [Nicolas Sarkozy](#) et [François Fillon](#)⁵⁵. Elle annonce alors qu'elle compte se consacrer à la région en cas d'élection, en refusant tout éventuel poste ministériel et en abandonnant son mandat de député⁵⁶.

Le même mois, elle crée le Club des maires reconstructeurs, réunis avec l'objectif de faire obstacle à l'architecture résidentielle contemporaine qu'ils fustigent sans détours. Valérie Pécresse fédère autour d'elle des maires d'Île-de-France proposant des alternatives d'inspiration haussmannienne, promettant à l'avenir « davantage de balcons », « une vraie mixité sociale synonyme de bien-être », des constructions « de grande qualité environnementale » et se fixant de « préserver les zones pavillonnaires »⁵⁷.

Sa liste remporte l'[élection régionale de 2015 en Île-de-France](#).

Ministre du Budget et porte-parole du gouvernement[\[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Le 29 juin 2011, à la suite de la nomination de [Christine Lagarde](#) à la tête du [FMI](#), Valérie Pécresse est nommée [ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État](#), elle devient la première femme à occuper cette fonction, en remplaçant [François Baroin](#), nommé ministre de l'Économie. Elle devient également [porte-parole du gouvernement](#), fonction qui était également occupée par François Baroin. C'est [Laurent Wauquiez](#) qui lui succède au poste de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qu'elle a occupé pendant quatre ans.



Valérie Pécresse en tant que ministre du Budget avec Anand Sharma [ministre du Commerce et de l'Industrie de l'Inde](#) en 2012.

Elle doit notamment faire face à la [crise de la dette dans la zone euro](#). Elle défend le projet de réforme de la TVA anti-délocalisation pour baisser le coût du travail et

améliorer la compétitivité des entreprises⁵⁸.

En novembre 2011 à Bercy, faisant le bilan de la [révision générale des politiques publiques](#), elle évalue à 150 000 postes, le nombre de postes supprimés dans la fonction publique d'État, soit une économie de 15 milliards d'euros sur cinq ans⁵⁹. Il s'agit en fait d'une projection puisque les chiffres officiels sont de 9,5 milliards d'euros entre 2008 et 2011 inclus⁶⁰. Les analyses indépendantes de la Cour des comptes, de l'Assemblée nationale et du Sénat, mettent chacune en doute ces chiffres, faute de transparence^{61,62}. Lors d'une audition à l'Assemblée nationale le 23 avril 2014, [Didier Migaud](#), [premier président de la Cour des comptes](#) et président du [Haut Conseil des finances publiques](#), expliquait que depuis vingt ans, « le meilleur résultat en matière de maîtrise de la dépense publique a été obtenu en 2011 »⁶³.

Retour à l'Assemblée nationale

Elle est réélue députée lors des [élections législatives de 2012](#). Lors du [congrès de l'UMP de novembre 2012](#), qui voit s'organiser l'élection d'un président pour le parti, elle figure sur le ticket de François Fillon pour occuper le poste de secrétaire générale. Ce dernier est néanmoins battu par [Jean-François Copé](#) et le poste est attribué à la députée [Michèle Tabarot](#). Néanmoins, après la contestation du scrutin et la crise qui s'ensuit au sein du parti, un accord est trouvé en janvier 2013 ; Valérie Pécresse devient alors secrétaire générale déléguée de l'UMP⁶⁴.

À la suite de l'annonce du gouvernement de son nouveau projet de [métropole du Grand Paris](#), elle s'oppose à cette réforme. Sur le fond (découpage territorial aléatoire, politique des transports peu ambitieuse), comme sur la forme (une réforme « votée à la hussarde », au profit de calculs électoralistes, selon elle), elle estime que cette proposition n'est pas à la hauteur de l'idée du Grand Paris qu'elle défend depuis plusieurs années⁶⁵.

Le 27 mai 2014, à la suite de l'[affaire Bygmalion](#), elle propose la démission collective de la direction collégiale et se prononce très vite pour la publication des comptes. Elle demande à l'UMP de retrouver « le chemin de la probité »⁶⁶. Dans le cadre de cette affaire, elle demande à l'UMP de porter plainte, estimant que c'est l'UMP et ses militants qui sont victimes⁶⁷.



Valérie Pécresse avec d'autres élus locaux lors de l'inauguration de la ligne de [tramway T7](#) en 2013

En 2014, elle est à l'origine d'un groupe d'étude sur les [chrétiens d'Orient](#) à l'[Assemblée nationale](#)⁶⁸. Elle cosigne, en juillet 2014, avec 58 autres députés, une [lettre ouverte](#) à [François Hollande](#) pour que la France prenne une initiative diplomatique à l'[ONU](#) en faveur des chrétiens d'Orient⁶⁹ ; elle publie également le mois suivant « Nous sommes tous des chrétiens d'orient », une tribune, dans [Valeurs actuelles](#) où elle soutient cette communauté⁷⁰. En septembre 2014, elle se rend en [Irak](#) avec une délégation de députés UMP, dont François Fillon, afin de traiter « avec les autorités [kurdes](#) et les autorités religieuses chrétiennes de la situation sécuritaire et des secours qui doivent être apportés par la communauté internationale à quelque 200 000 chrétiens réfugiés au Kurdistan qui survivent dans des conditions extrêmement difficiles »^{71,72}. Interrogée sur les Français partis faire le djihad, elle demande la création de « centres de désendoctrinement », pour ceux qui sont rentrés en France⁷³ car elle considère qu'il faut traiter les conversions au djihadisme comme des « dérives sectaires ». Selon elle, les djihadistes ont subi un « lavage de cerveau » et sont susceptibles d'endoctriner d'autres personnes s'ils ne sont pas pris en charge spécifiquement. « On ne peut pas, lorsque ces djihadistes reviendront en France, les traiter comme des prisonniers de droit commun », précise-t-elle⁷⁴.

Elle a également déposé à l'Assemblée nationale, le 27 novembre 2014, un projet de loi visant à renforcer la [loi anti-burqa](#) et créer un délit d'entrave pour ceux qui contournent la loi, en empêchant le paiement par un tiers des amendes infligées aux femmes verbalisées⁷⁵.

En octobre 2014, elle soutient la [crèche Baby Loup](#), en butte à des difficultés financières, en appelant le département des Yvelines et la région Île-de-France à

la subventionner⁷⁶.

Elle participe, en 2014, à l'ouvrage collectif *Les 12 travaux de l'opposition. Nos projets pour redresser la France*, coécrit avec les onze autres principaux ténors de l'UMP, afin de proposer des idées permettant de « redresser la France »⁷⁷. Valérie Pécresse écrit le chapitre consacré à l'éducation, où elle propose notamment de réformer le baccalauréat^{[réf. nécessaire][Comment ?]}⁷⁸.

Présidente du conseil régional d'Île-de-France[[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Valérie Pécresse en 2019.

Le 4 décembre 2014, elle est nommée, par le nouveau président du parti, [Nicolas Sarkozy](#), coordinatrice pour les [élections régionales](#)⁷⁹ et elle est tête de liste du parti [Les Républicains](#) pour l'Île-de-France qu'elle remporte au second tour face au candidat socialiste [Claude Bartolone](#). Le 18 décembre 2015, elle devient la première femme présidente du [conseil régional d'Île-de-France](#). Elle devient également présidente de l'[établissement public foncier d'Île-de-France](#) (EPFIF) le 31 mars 2016.

Après s'être engagée pendant la campagne électorale à maintenir une zone unique pour le passe Navigo malgré une perte de recettes estimée à 300 millions d'euros mais être compensée par de nouvelles recettes, elle envisage d'y renoncer⁸⁰ ou une augmentation de 10 à 15 € par mois⁸¹ avant de trouver un accord avec l'État conservant la zone unique via une hausse progressive des tarifs pour les usagers et l'intégration de nouvelles ressources à la loi de finances 2017^{82,83}. Revenant pour la deuxième fois sur sa promesse de ne pas augmenter

le prix du Passe Navigo, celui-ci est porté à 75 euros en août 2017⁸⁴. À la suite des [grèves contre le projet de réforme des retraites de l'hiver 2019-2020](#), elle obtient de la SNCF et de la RATP le remboursement du passe Navigo pour le mois de décembre 2019⁸⁵. Elle lance en 2023 une [ouverture à la concurrence](#), décrite comme une [privatisation](#) par ses détracteurs, des bus de la région, auparavant exploités par la RATP. Elle suggère également de restreindre le droit de grève dans les transports⁸⁶.

Après un an de mandat, elle porte comme bilan d'avoir fait voter le déménagement du siège du conseil régional en banlieue, une déclaration de patrimoine des élus et un contrôle de leur assiduité, la suppression d'aides au transport pour les étrangers en situation irrégulière, la lutte contre la fraude dans les transports en commun, la réintroduction de bourses pour les bacheliers mention très bien, la création d'aides sociales pour les lycéens du privé, le développement de la vidéosurveillance au sein des lycées, des bus et des gares routières, les tests salivaires contre la drogue dans les lycées, la fin des aides aux logements sociaux pour les communes en comptant déjà 30 %, la substitution du pass contraception dans les lycées au profit d'une plateforme Internet, la fin des emplois tremplin, une hausse de trois euros du Passe Navigo pour financer la modernisation des rames de transports, la diminution des effectifs et au total 160 millions d'euros d'économie⁸⁷. Ses opposants lui reprochent de multiplier les annonces sans qu'elles ne soient toujours suivies d'effets et de s'attribuer dans sa communication la paternité de projets financés par l'État⁸⁸.



Valérie Pécresse lors d'une conférence à l'[école Polytechnique](#) en 2015.

Son action en matière d'écologie apparaît mitigée. Si certains progrès sont relevés, comme le développement des transports en commun et le soutien au [RER Vélo](#), d'autres annonces ne se sont pas concrétisées. Concernant la [qualité de l'air](#), la pollution moyenne a légèrement diminué en Île-de-France sur la période 2016-2020, mais ce progrès est principalement dû aux [confinements](#) pendant la

pandémie de Covid-19, et les taux sont néanmoins restés largement supérieurs aux normes réglementaires et aux recommandations de l'[Organisation mondiale de la santé](#). La région n'a pas tenu les engagements qu'elle avait pris en matière de réduction des [émissions de gaz à effet de serre](#)⁸⁹. L'Observatoire de la transition écologique des territoires a attribué à la région Île-de-France, pour le mandat 2016-2021, la note de 7,5 sur 20 pour sa politique environnementale et la situe à la septième place des treize régions⁸⁹.

En mars 2017, après la publication du livre-enquête [Bienvenue Place Beauvau](#) qui d'après le parti Les Républicains lève le voile sur la manière dont [François Hollande](#) utiliserait le [ministère de l'Intérieur](#) pour annihiler les chances de la droite à parvenir au second tour de l'élection présidentielle, elle porte à la connaissance du [parquet national financier](#) et du [procureur de la République](#) une douzaine de faits qui pourraient être qualifiés de délictueux^{90,91}. Valérie Pécresse a également déposé plainte contre X le 30 mars 2017 auprès du parquet de Paris pour « violation du [secret professionnel](#) », « violation de l'enquête » et « recel de ces deux infractions »⁹². Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire le 3 avril⁹³.

Elle est élue présidente de [Grand Paris Aménagement](#) le 28 novembre 2018⁹⁴.



Valérie Pécresse en compagnie de [Michel Barnier](#) à gauche et [Christian Jacob](#) à droite lors du sommet du [PPE](#) en 2022.

En 2020, elle soutient la réalisation du RER Vélo et précise que la région peut participer à hauteur de 300 millions d'euros⁹⁵.

Figurant en sixième position sur la liste de [Pascal Thévenot](#), maire sortant de [Vélizy-Villacoublay](#), lors des [élections municipales de 2020](#)⁹⁶, elle est élue conseillère municipale et communautaire⁹⁷.

Elle est candidate à sa réélection à la suite des [élections régionales de 2021 en](#)

[Île-de-France](#), où sa liste l'emporte au second tour avec 45,9 % des suffrages, devant celles de gauche de [Julien Bayou](#) (33,7 %), du [RN](#) de [Jordan Bardella](#) (10,8 %) et de la [majorité présidentielle](#) menée par [Laurent Saint-Martin](#) (9,6 %)⁹⁸. Le 2 juillet 2021, Valérie Pécresse est réélue présidente du conseil régional d'Île-de-France avec 125 voix, face à Paul Vannier ([LFI](#)), qui n'obtient que douze voix⁹⁹.

Le site Mediapart relève qu'elle fait fréquemment appel aux [cabinets de conseil](#) privés, pour un budget de 12 millions d'euros, alors que plusieurs de ses proches sont d'anciens consultants¹⁰⁰.

Départ des Républicains et lancement de Soyons libres[[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Logo de Soyons libres.

Après avoir, dans un premier temps, soutenu François Fillon¹⁰¹, elle soutient finalement [Alain Juppé](#) lors de la [primaire présidentielle des Républicains de 2016](#)¹⁰². À la suite de la défaite de ce dernier lors de la primaire, elle rallie de nouveau François Fillon¹⁰³.

En juillet 2017, elle crée un mouvement au sein des Républicains, [Soyons libres](#)^{104,105}, et se positionne comme une opposante au président du parti, [Laurent Wauquiez](#)¹⁰⁶. Tenante d'une ligne plus libérale et de droite [europhile](#), elle dénonce le rétrécissement de la base électorale de LR¹⁰⁷. En 2018, elle soutient le [second gouvernement Philippe](#) au sujet de la [loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants](#)¹⁰⁸ et de la [réforme de la SNCF](#)¹⁰⁹.

Elle quitte Les Républicains le 5 juin 2019, à la suite du mauvais score obtenu par la liste LR-[Les Centristes](#) aux [élections européennes](#) et avant la tenue d'une [élection pour la présidence du parti](#) pour laquelle elle était donnée possible candidate^{110,111}. Pour justifier cette décision, elle invoque l'impossibilité de former une organisation politique élargie, affirmant que « le parti est cadennassé de l'intérieur, dans son organisation et dans ses idées »¹¹². Dans son sillage,

plusieurs de ses proches quittent le parti, notamment [Robin Reda](#) et [Florence Portelli](#) pour rejoindre Soyons libres¹¹³.

Candidature à l'élection présidentielle de 2022[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Articles connexes : [Congrès des Républicains de 2021](#), [Candidats à l'élection présidentielle française de 2022](#) et [Liste de sondages sur l'élection présidentielle française de 2022](#).

En juillet 2021, Valérie Pécresse annonce sa candidature à une hypothétique primaire de la droite en vue de l'[élection présidentielle de 2022](#)¹¹⁴. Après l'annonce d'une élection lors d'un [congrès](#) en décembre, elle reprend sa carte au parti des Républicains¹¹⁵.

Elle désigne [Patrick Stefanini](#) comme directeur de campagne^{116,117}, après qu'il l'a été lors des élections régionales de 2015 en Île-de-France, [Alain Minc](#)¹¹⁸ et le leveur de fonds Arnaud de Montlaur^{119,118}.

Le 4 décembre 2021, elle remporte la primaire interne face à [Éric Ciotti](#), avec 60,95 % des voix exprimées. C'est la première fois que le parti est représenté par une femme dans la course à l'Élysée. Elle bénéficie du soutien de l'ensemble des candidats perdants au congrès ([Xavier Bertrand](#), [Michel Barnier](#), [Philippe Juvin](#) et [Éric Ciotti](#))^{120,121}. Alors qu'elle s'est qualifiée au second tour du congrès LR en ayant devancé Michel Barnier de seulement 1 209 voix, *Mediapart* révèle qu'un élu francilien a mobilisé des centaines d'électeurs asiatiques, et ce alors même qu'elle se dit opposée au [droit de vote des étrangers](#)¹²², et *Libération* dénonce la présence parmi les votants de la [primaire républicaine](#) de centaines d'adhérents fictifs¹²³. Le 7 mars 2022, elle est déclarée officiellement en lice pour la présidentielle ¹²⁴, conséquence de l'obtention d'au moins 500 signatures d'élus.



Valérie Pécresse en décembre 2022.

La grande réunion publique qu'elle tient à Paris le 13 février 2022 est l'objet de multiples railleries et critiques : elle est jugée ratée parmi ses propres alliés politiques, qualifiée, entre autres, de « naufrage »¹²⁵ et décrit par Hervé Pata comme « l'un des plus mauvais de la V^e République » en matière de technique vocale¹²⁶. Au-delà de la forme, il lui est reproché y compris par son propre camp d'avoir utilisé dès les premières phrases de sa réunion publique la phraséologie d'extrême droite, avec les mots « [grand remplacement](#) » et « [français de papier](#) »^{127,128,129}. Le 8 mars, [Babette de Rozières](#), une des « oratrices régionales » de Valérie Pécresse, se retire de l'organigramme en critiquant vivement le directeur de campagne [Patrick Stefanini](#)¹³⁰.

Au soir du premier tour de l'élection présidentielle, Valérie Pécresse est battue et recueille un score de 4,78% des suffrages¹³¹ en arrivant cinquième et avec moins du quart du score réalisé par [François Fillon](#) en 2017¹³². Elle devient la candidate des Républicains ayant obtenu le pire résultat de l'histoire de la V^e République lors d'une élection présidentielle^{133,134}. Elle appelle ses électeurs à voter pour [Emmanuel Macron](#) au second tour du 24 avril.

Les frais de campagne s'élèvent en tout à 7 millions d'euros, dont 2 millions sont épongés par LR¹³⁵. Avec moins de 5 % des suffrages, ceux-ci ne sont remboursés par l'État qu'à hauteur de 800 000 €. Selon [Michel Barnier](#), LR a « la capacité de faire face » et à assurer sa charge¹³⁶. Valérie Pécresse, qui s'est endettée personnellement avec son mari, à hauteur de 5 millions d'euros, lance un appel aux dons afin de r

source : wikipedia

photo : D.R.